

Genre et mobilisations sociales

Chantal ROGERAT

La ségrégation intellectuelle qui affecte généralement la recherche pèse d'évidence sur la sociologie des mouvements sociaux. Le débat -général- depuis la lutte des classes jusqu'aux études récentes sur les réseaux de sociabilité et de solidarité se décline au neutre, plus exactement au masculin sans que cette problématique soit cependant mise en lumière. Et pourtant, les femmes, pas plus qu'elles n'ont cessé de travailler, n'ont cessé de lutter et de façon collective.

Mais les chemins de la connaissance du genre se sont quand même ouverts grâce aux recherches des historiennes et aussi des sociologues. De l'étude des mouvements sociaux, des crises sociales, des mouvements féministes et de leur définition, des hypothèses ont surgi, laissant voir que les bases sociales de la question féminine ne peuvent plus subir la mise à l'écart traditionnelle car cette dernière prive l'analyse historique et sociologique de la connaissance de conflictualités ignorées, inconnues ou oubliées et de la reconnaissance des rapports de force qui structurent la société contemporaine. Nous entrons alors dans le domaine du genre, de cette épreuve du genre (gender proofing, Cockburn 1999) qui devrait permettre de soumettre l'événement à une analyse qui contrôle en quoi et comment le genre enclenche un processus qui enrichit tout domaine étudié.

Nous sommes sans doute arrivés à l'un de ces moments privilégiés. Ceci bien sûr si nous parvenons à montrer les enjeux de ce construit social qui s'inscrit dans un temps excluant toute linéarité.

Mobilisation sociale, mobilisation féminine: en plus et à côté?

Les quelques réflexions que je voudrais présenter ici ne peuvent être un bilan de ces quarante dernières années. Dans la chronologie générale des événements, je choisirai donc de retenir comme pivot

le mouvement social de novembre et décembre 1995, son avant et son après. Un avant marqué par une désyndicalisation amorcée depuis le milieu des années 1970 et une baisse du niveau de conflictualité, un après où une nouvelle conflictualité s'affiche dans un contexte politique et économique qui a changé. Un avant marqué dès les années 60 par la poussée de féminismes pluriels où la « revendication de survie » (Halimi 2002) fut la lutte pour la contraception et la liberté de l'avortement, où les revendications des salariées (des travailleuses disait-on alors) bousculaient les frontières du domaine syndical mais laissait insensible l'espace économique-politique en dépit de la loi sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes de 1983. Un après où les silences féministes de la décennie 80 qu'il ne faudrait cependant pas assimiler à l'inaction sociale et revendicative furent finalement rompus par le succès politique de la parité. Si nous définissons la mobilisation comme exprimant un état de crise à résonance socio-politique, le processus de mobilisation étant lui-même « la dynamique propre d'un groupe social porteur de revendications importantes, durables et conflictuelles » (Béroud et alii 1998), nous voyons à la fois la possibilité d'y insérer les luttes des femmes mais aussi les limites de cette démarche. C'est pourquoi j'ai marqué un certain parallélisme entre ces « avant » et ces

“après”, où certes hommes et femmes firent mouvement mais où le « partage du pouvoir et notamment la distinction du public et du privé » (Perrot, 1974) suscita des formes et des objectifs souvent différents. La hiérarchisation entre luttes principales et luttes secondaires demeure vivace même si les mouvements de 1995 ont produit, après coup, des interrogations nouvelles où le genre tient sa place.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, on le sait, que les femmes sont ignorées, restent invisibles dans les mouvements dits généraux. Ce que l'on dit moins, c'est que leur participation dans les luttes d'entreprise, y compris dans les entreprises où elles sont quantitativement majoritaires a été peu étudiée. Ce qui est en jeu, c'est l'engagement des femmes dans le monde du travail (Guilbert 1966), et c'est ce qui pose problème aussi bien aux syndicats qu'à elles-mêmes tout en concourant à définir notre type de société. Cette distinction du privé et du public fait “naturellement” clivage et a figé les pratiques sociales de lutte sur un seul modèle, celui du travailleur. Il faudra par exemple dans la période 60-70 plusieurs congrès confédéraux à la CGT pour se départir de la phraséologie traditionnelle et abandonner l'expression consacrée : « les femmes sont de plus en plus dans la lutte », expression révélatrice en fait de la méconnaissance de l'ancienneté de la participation des femmes, de la non-perception du décalage qui existait entre la place, réelle, des femmes dans la sphère salariée, leur combativité et leur reconnaissance en tant que telles dans l'organisation syndicale. « L'émergence d'une prise de conscience et d'une identité féminine qui se greffent sur les solidarités de classe sans les supplanter » (Maruani 1979) se manifesteront cependant de façon plus nette dans la décennie 70. Ce que fut l'action de certaines militantes syndicales aussi bien à la CFDT qu'à la CGT quoique différemment créa une dynamique nouvelle qui certes, s'étiola dans les années 80 mais a fait date, rejoignant la réémergence des mouvements féministes, sans pour autant les comprendre et les rencontrer. Il faudrait analyser ce que fut à cet égard l'influence et l'action de la revue féminine de la CGT, Antoinette comme le livre « Les questions qui font bouger » que la revue publia au lendemain de la Conférence des femmes de la CGT de 1977 qui remit en cause, pour un temps très court il est vrai, les rapports de pouvoir traditionnels et le champ d'action du syndicalisme.

Mais il faut reconnaître que « l'analyse matérielle de l'oppression et de l'exploitation qui pèsent sur les femmes est actuellement encore à peine ébauchée » (Kergoat 1982) et ce qui a été écrit à cette époque reste objet de recherche. Le « principe de classement » joue d'autant plus son rôle qu'il s'exerce aujourd'hui dans un contexte de crise ouvrière. Si la controverse intellectuelle qui vient de se réouvrir sur ce qu'on entend par classe ouvrière, monde ouvrier, familles ouvrières note la présence des employé-e-s voire même parfois des ouvrières, (car il en reste!) nous sommes encore loin d'y inclure la question du genre comme l'une des questions structurelles déterminantes pour qualifier la crise de société que nous traversons.

Ce qui apparaît désormais, c'est

— un espace autonome peu à peu conquis par les femmes. Plus ou moins vaste, plus ou moins conquis et reconquis, il existe

— cet espace a permis de mieux discerner le caractère socio-politique des luttes pour l'avortement et la contraception, créant ainsi une combinaison nouvelle du privé et du public et laissant émerger la problématique du « sujet social femme »

— la légitimité sociale de leurs luttes en particulier pour l'emploi s'est affirmée sans que cependant on mesure avec la rigueur nécessaire le creusement des inégalités qui accompagne l'expansion du travail salarié des femmes.

Disons donc que le « socialement correct » a été ébranlé. La distinction entre mobilisation sociale et mobilisation féminine, sa hiérarchisation a quelque chance d'être socialement et intellectuellement moins pertinente.

Innommées, incomptées mais...

Il faut convenir que la fragmentation habituelle des sciences sociales n'aide pas à l'éclaircissement sociopolitique et sociologique du poids et de l'apport des femmes dans les luttes ni des luttes des femmes. Aucune explication univoque ne convient ici. Mesurer la participation féminine aux événements revendicatifs et conflictuels, apprécier les perturbations que celle-ci introduit dans l'analyse habituelle des mouvements sociaux, nous contraignent à décrypter de façon nouvelle la diversité des acteurs-des actrices et la multiplicité des formes d'action.

— les rapports de pouvoir à déceler ne s'exercent plus de la même façon, la domination masculine intervenant

— l'enclenchement des solidarités, internes et externes s'élabore sur une appréhension différente des alliances possibles, ce qui implique de sortir de la seule histoire du syndicalisme

— le phénomène central qu'est cet apprentissage du collectif que toute mobilisation suscite, son organisation concrète s'appuient sur une division du travail qui modifie les schémas habituels de lutte de la sphère salariée. Citons pour mémoire le besoin de mieux connaître ce que furent pour les hommes, pour les femmes, les occupations d'usine des années 70. N'oublions pas par exemple que les ouvrières de Lip (Collectif de femmes), ne se sont pas découvertes femmes du jour au lendemain. Elles ont dû dépasser le clivage syndical cgt/cfdt comme leur crainte de casser l'unité ouvrière indispensable. Recevoir une journaliste d'Antoinette (cgt) leur a été longtemps impossible, la direction syndicale cfdt n'y étant pas forcément favorable et les dirigeants cgt craignant l'éclatement de nouvelles dissensions dans la conduite de la lutte. Beaucoup plus près de nous, comparer les dernières luttes pour l'emploi chez Michelin ou chez Moulinex et l'importance qui leur fut respectivement accordée par les pouvoirs publics ne peut se contenter de ne faire intervenir que des facteurs économiques. La symbolique du pneu et celle du moulin à légume est depuis longtemps révélatrice de la différence d'attention accordée à l'ouvrier et à l'ouvrière. Tout ceci amène à étudier les dynamiques en oeuvre. Si l'on en reconnaît le genre, les frontières des définitions traditionnelles des luttes craquent. Si l'on cherche à comprendre comment les femmes arrivent ou non à se faire entendre, les termes de la "mésentente" (au sens où Jacques Rancière l'expose) se complexifient et les tensions sociales ne peuvent plus s'expliquer par le seul rapport capital-travail.

A cet égard, le débat sur les luttes de 1995 et leur statut de mouvement social est significatif. L'impact matériel et symbolique de ce mouvement a été diversement apprécié. Si l'on pense que ce mouvement fut réellement un mouvement hors du commun, l'expression d'un « tout va mal », le malaise à analyser ne peut se contenter du constat que « ça a touché tout le monde ». Le « tous ensemble » qui s'exprimait soulevait pour les protagonistes du mouvement non seulement la recherche de l'unité d'action mais une véritable recension -et non une addition- des revendications qui permettraient de saisir le caractère de cette lame de fond et donc, à un autre niveau, d'écarter une interprétation en termes de « mosaïque d'intérêts disparates et/ou catégoriels. »

Observer la place qu'on a réservée aux femmes dans l'analyse générale permet alors de mieux cerner les caractéristiques de la force sociale de ce mouvement. Bien que massivement présentes dans les manifestations (les images retransmises par les médias en font foi sans que pour autant les commentaires y attachent de l'importance), les femmes y sont restées innommées et incomptées.

La reproduction des stéréotypes, de l'homme du rail à l'infirmière, le classement habituel des professions dites masculines et dites féminines a masqué en fait la mixité sexuée des luttes. Que ce soit dans les finances, les postes, l'éducation nationale y compris chez les cheminots, non seulement les chiffres parlent quant au nombre plus ou moins important de femmes dans ces secteurs mais aussi leur type d'emploi. Car il est indicatif des modifications dans la gestion même du secteur public : Or, c'est surtout à elles que vont les emplois de « hors-statut », de précaires. La méconnaissance de l'impact du genre sur les transformations du monde salarié se perçoit à travers le repérage des revendications, l'analyse des conduites de lutte.

Dans la mesure où une hiérarchie nouvelle accentuant les inégalités s'installe entre le salarié professionnel reconnu compétent et l'autre, le salarié précarisé, marginalisé au sein d'une marchandisation accentuée du travail, les modes d'accès à la qualification, aux salaires plus élevés, à la modification des conditions de travail ne se négocient pas de la même façon. Le fait d'être une femme, un-e jeune, un-e immigré intervient alors.

Ne pas avoir développé dans les multiples analyses (citons cependant les Cahiers du Gedisst 1997) qui ont suivi ce mouvement de 1995 une réflexion sur la présence des femmes, leur façon d'y participer nous a privés de la connaissance du caractère foisonnant mais finalement cohérent de la lutte. Pour souligner par exemple

— la non-pertinence d'une expression journalistique qui a été souvent employée pour qualifier ce mouvement de « grève par procuration » et qui de cette façon a masqué la profondeur du ressentiment général, de la « fracture sociale ».

— pour tenter de mieux comprendre la corrélation à établir entre ce mouvement « général » et la manifestation du 25 novembre, pour le droit des femmes.

L'objectif était de défendre les acquis des femmes en matière de contraception et d'interruption volontaire de grossesse

C'était une revendication reconnue comme essentiellement féminine, la mobilisation venait des femmes. De fait, elle a regroupé une centaine d'organisations, d'associations et de syndicats ; des hommes ont participé à la manifestation. Que s'est-il passé ? Le contrôle social et politique des femmes a changé.

Que ce soit du côté des groupes de femmes, des féministes comme du côté des syndicats, des autres organisations, quelque chose a bougé. Il n'y a plus eu à ce moment la distribution traditionnelle du droit à manifester, ni sa partition sexuée des revendications ; une pratique de la mixité est apparue, le poids politique de la revendication du droit des femmes à la contraception et à l'ivg étant reconnue du côté des organisateurs du mouvement général, la direction de cette manifestation « femmes » restant aux collectifs de femmes déjà constitués.

Cette pratique s'est confirmée ensuite, laissant apparaître

— du côté des syndicats, la reconnaissance (plus ou moins implicite selon les cas) d'un espace autonome pour un mouvement pluriel des femmes capable de porter leurs revendications

— du côté des femmes elles-mêmes, des féministes, l'acceptation de représentantes des mouvements syndicaux et politiques dans un schéma organisationnel qui s'élabora progressivement

Les Assises Nationales pour le Droit des Femmes en mars 1997 ont entériné cette double évolution : la volonté de s'organiser de se coordonner entre femmes des partis et des syndicats et les autres organisations de femmes, d'adopter des formes de lutte d'autre part où sera mise en avant l'idée du « tous ensemble, défendons le droit des femmes ».

Quel sens accorder à cette progression de l'idée de mixité qui bouleverse des pratiques féministes bien connues ? Est-ce un nouveau leurre, celui d'un féminin qui continuerait de se définir par ce qu'il n'est pas, par le masculin ? Si la traduction sociale de la mixité repose sur une logique de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale qui aboutit au cumul pour les femmes de la précarisation sociale et à la surcharge familiale, cette logique de

complémentarité entre les sexes qui accentue de fait les inégalités entre les hommes et les femmes, nous sommes loin de défier l'ordre dominant et les équilibres actuels de la société. L'occultation politique des inégalités se poursuit alors en toute impunité. Mais si les pratiques sociales, politiques de mixité concourent au marquage par le genre des inégalités sociales, l'enjeu peut être différent. Quand, dans les années 70, l'idée de mixité a tracé un premier sillon dans les organisations syndicales, d'abord à la CFDT puis à la CGT en particulier par l'intermédiaire de sa revue féminine, c'était déjà dans un but clairement affiché, celui de faire reconnaître « qu'une travailleuse n'est pas un travailleur ».

Faire reconnaître la mixité fut donc une façon pour les femmes de se compter comme incomptées, y compris dans un mouvement social d'ampleur comme ce fut le cas en 1995. Faire entrer le « particulier dans la sphère de son universalité » (Rancière) a eu un effet libérateur. Les femmes sont bien entrées dans une phase d'autonomie. A cet égard, une mise en corrélation avec l'analyse politique au plan électoral est intéressante. Le vote des femmes lui aussi a emprunté la voie de l'autonomie (Mossuz-Lavau).

Le genre mobilisé: le partage du pouvoir ou sa transformation

Un certain féminisme d'état ou plus exactement assez proche des sphères de l'Etat et ceci à un moment où les féminismes ne se définissaient plus par le rejet du pouvoir a conduit à l'émergence de la revendication de la parité. Il m'est impossible ici d'entrer dans le débat intellectuel qui a eu lieu alors mais, de ce fait, la notion de pouvoir et, à un autre niveau, la recherche des moyens pour accéder au pouvoir politique ont fait ressurgir des questions qui avaient été repérées dans le monde syndical puis dans le monde politique et associatif dans les années 70, à travers l'analyse des pratiques sociales.

— il s'agit à chaque fois de surmonter la difficulté d'être du « deuxième sexe » en « gérant » les différences de sexe. Il s'agit alors de suraccumuler les compétences, de progresser dans l'échelle sociale, d'agencer (en silence) le cumul vie privée-vie publique bref, en adoptant les codes masculins de la hiérarchisation sociale de moduler voire de nier la hiérarchie sexuée.

Nées femmes, elles deviennent socialement et politiquement hommes, disaient d'elles-mêmes certaines femmes au pouvoir dans les années 80." Les femmes ne sont pas un pouvoir mais une force a redit dernièrement Yvette Roudy(2002); elles n'auraient pas encore compris qu'il n'y a pas de pouvoir sans organisation.

Quand on examine de ce point de vue l'évolution des mobilisations féminines de ces dernières années, il m'apparaît cependant que là aussi, un changement s'est progressivement dessiné :

— L'exemple de la Coordination infirmière tout d'abord.(Kergoat et alii 1992) Cette lutte commencée en 1988, reprise en 1991-92 a montré que des femmes dirigeaient un mouvement mixte; la gestion de la lutte a révélé des caractéristiques telles (volonté unitaire, auto-organisation, volonté d'autonomie vis-à-vis des syndicats et partis politiques démocratie directe) qu'une relative égalité des pratiques de pouvoir s'est construite(Kergoat 1993)

— des structures nouvelles se sont créées : le Collectif des Droits des Femmes, d'autres groupes comme Mix-Cité ; dans tous ces groupes, s'opèrent des passages de la non-mixité à la mixité. Une analyse fine devrait pouvoir permettre de distinguer si ce sont des pouvoirs qui s'érigent seulement à l'ombre des hommes, s'ils conduisent à une simple identification des rôles

La résistance sociale à l'égalité des sexes s'exprime à travers l'aggravation des inégalités sexuées (Maruani et alii) ; elle peut prendre des chemins détournés; l'étude de la marginalisation politique des classes populaires s'accommode de la résurgence de la question ouvrière sans pour autant mentionner qu'ouvrier se décline avec ouvrière, employée ; on peut aussi

s'interroger sur le type de pertinence accordé au genre quand on s'exprime aujourd'hui sur « la famille ouvrière ».

La prise en compte de la diversité sociale et culturelle des femmes qui se manifeste depuis quelques années est d'autre part un indicateur puissant de la déconstruction de la catégorie femmes comme immuable et naturelle ; nous n'en sommes plus à l'image de la femme rédemptrice qui modifiera par la seule grâce de sa présence “naturelle” l'apreté des luttes de et du pouvoir.

L'exemple de la réflexion et des actions engagées contre une mondialisation libérale indiquent là encore l'intérêt d'explorer de nouvelles pistes de recherche sur ce que j'appellerai « le genre en mouvement ». L'important est alors de comprendre et de montrer que les luttes des femmes créent des solidarités mais ne les organisent pas en communauté.

— les enjeux sexués de ces nouvelles luttes commencent à être étudiés (Rojtman 2002) Tant au niveau des acteurs et des actrices de ces luttes qu'à celui du champ d'action, à l'invention et la rationalisation de nouvelles revendications;

Parmi les collectifs de lutte antimondialisation, est née la Marche mondiale des femmes en 1995, caractérisée par une prise de position claire contre la mondialisation néolibérale et une volonté d'alliance avec les mouvements d'antimondialisation. Depuis cette année, l'objectif défini par les intéressées elles-mêmes est de mettre « en état d'alerte permanente le réseau féministe » pour qu'il puisse participer comme force politique constituante des mouvements alternatifs. Les débats menés montrent la transformation qui s'opère, modifiant le rapport aux pouvoirs et aux institutions, tentant de régler par le recours au compromis (semble-t-il au sens gramscien du terme) les contradictions d'intérêts entre les femmes elle-mêmes, du Nord et du Sud et de privilégier la convergence des luttes contre la pauvreté et les violences;

L'importance de la puissance analytique du genre est de nous montrer

— Les limites de certains phénomènes sociaux appréhendés parfois comme des progrès d'une conscientisation féministe de la société. Il n'y a pas à espérer en la distribution des droits et des chances par les hommes aux femmes pas plus qu'il ne s'agit de laisser croire que le rêve des femmes est de ne plus l'être.

— les premiers succès de la parité n'annihile pas la force persistante de la société matérielle à “isoler” les femmes en ne leur accordant qu'un rapport indirect au social puisque toujours médiatisé par les hommes, accentuant aussi par un effet pervers la non-perception de la diversité des femmes

— les pièges de la dissociation entre le discours social ou politique et les « réalités de terrain » menacent toujours la construction sociale de l'égalité. L'exemple le plus criant à cet égard, dans la période récente est d'avoir pu penser et négocier les 35 heures sans aucune mise en rapport avec la loi de l'égalité professionnelle de l'année 2001.

Le genre, en refusant déterminisme et naturalisme tente de montrer que la domination des femmes s'inscrit dans un ensemble complexe de rapports sociaux. Il décale de ce fait le mode de questionnement des connaissances. Entre mouvement ouvrier, mouvements sociaux, féministes et revendications dites féminines le champ des possibles s'est élargi, permettant d'appréhender des interférences, coexistences, interdépendances des mobilisations sociales et féminines sans neutraliser cependant leurs particularités.

AUTEURS CITÉS

- Béroud S., Mouriaux R. Vakaloulis Michel, 1998 *Le Mouvement social en France*, Paris , La Dispute
- Cockburn Cynthia 1999 « Les relations internationales ont un genre » in *Travail, Genre et Sociétés* 2/1999 L'Harmattan
- Guilbert Madeleine, 1966, *Les femmes et l'organisation syndicale en France avant 1914* CNRS Paris
- Halimi Gisèle 2002 « Féminisme ,deux ou trois choses sur l'avenir » in *Cités* 9/2002
- Hirata Helena, Le Doaré Hélène 1998 « Les paradoxes de la mondialisation » in *Cahier du Gedisst* 18/1998 L'Harmattan
- Kergoat Danièle 1982 *Les ouvrières* Le Sycomore
- Kergoat et alii 1992 *Les infirmières et leur coordination 1988-1989* Lamarre Paris
- Maruani Margaret 1979, *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Syros Paris
- Maruani et alii 1998 *Les nouvelles frontières de l'inégalité* La Découverte Paris
- Mossuz-Lavau Janine 1993 « Le vote des femmes , le pouvoir de dire non » in *Femmes Pouvoir* ouv. coll. Kimé Paris
- Perrot Michèle 1974 *Les ouvriers en grève 1871-1890* Mouton paris
- Rogerat Chantal (sous la dir.) *Les questions qui font bouger* A-ntoinette-CGT Paris
- Rancière Jacques 1997 *La mésentente* Paris Galilée
- Rojtman Suzy 2002, « La marche mondiale des femmes , trois voix, trois continents » in *Politique* 3/2002